



MAET dans le site de la vallée de la Loire des Ponts de Cé à Montsoreau



Journée d'échange technique :N2000 en vallées alluviales
19 Mai 2009





Le site N2000





Quelques chiffres

- 24 communes sur 53 km de Loire
- Surface de 5100 ha dont 2200 hors du lit mineur
- 900 ha de prairie essentiellement pâturée
- 70 exploitations agricoles concernées surtout bovins viande





Quelques chiffres



Directive hab. « Habitats »	5
Directive hab. « Esp. Ann. 2 » <i>Désignation</i>	27
Directive hab. « Esp. Ann. 4 » <i>Protection stricte</i>	31
Directive hab. « Esp. Ann. 5 » <i>Prélèvements réglementés</i>	2
Directive Ois. « Oiseaux » (rôle)	41



Les acteurs

- Parc Loire Anjou Touraine, opérateur (2000/2003) puis animateur du site (depuis 2004)

- LPO Anjou, Chambre d'Agriculture/ADASEA 49 (conventions), DDEA 49

- CORELA, Angers Loire Métropole :
le « réseau N2000 »





*Le Parc
et Natura*

Historique agri-environnemental

OLAE : opération locale Agri-environnementale

CLAE : contrats locaux agri-environnementaux

CTE : Contrat territoriaux d'exploitation

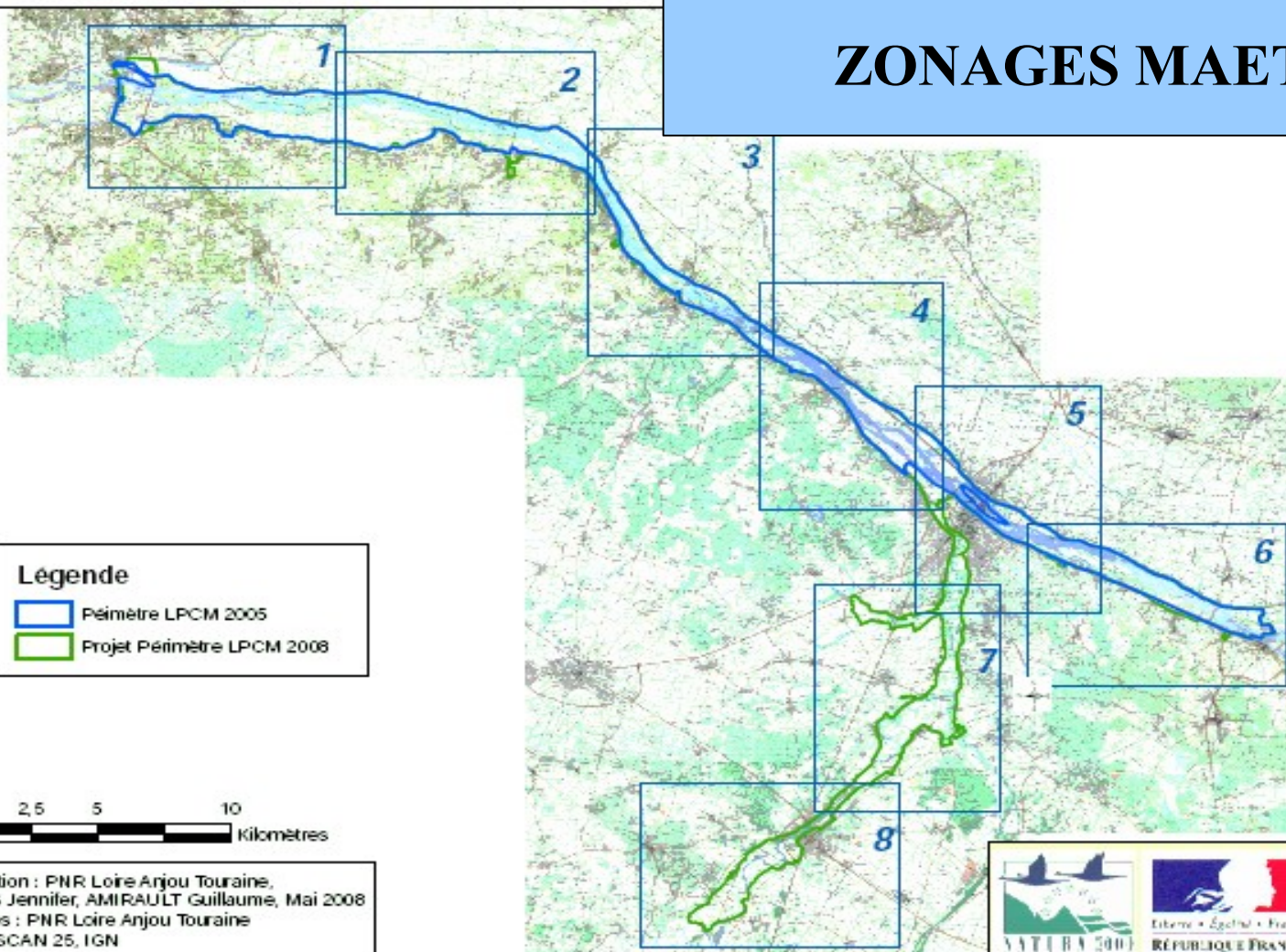
CAD : Contrat d'Agriculture Durable

MAET 2007,2008,2009





ZONAGES MAET



Réalisation : PNR Loire Anjou Touraine,
MEANS Jennifer, AMIRALTY Guillaume, Mai 2008
Données : PNR Loire Anjou Touraine
Fond : SCAN 25, IGN





Animation MAET

2 réunions collectives (Présentation des contrats)

=> **Déclaration d'intention**

Rencontres individuelles pour diagnostic

=> **Fiche d'expertise (LPO)**



Les contrats

Type d'habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant de l'aide
Prairies humides	MAEIPL LOAM PH1	Première exploitation par pâturage ou, à défaut de pâturage, par fauche à partir du 5 juin, et fertilisation azotée totale limitée à 60 U/ha/an	150 € / ha
Prairies humides	MAEIPL LOAM PH2	Première exploitation par fauche à partir du 15 juin	278 € / ha
Prairies à râles	MAEIPL LOAM RA1	Première exploitation par pâturage ou, à défaut de pâturage, par fauche à partir du 15 juin et fertilisation azotée totale limitée à 30 U/ha/an	182 € / ha
Prairies à râles	MAEIPL LOAM RA2	Première exploitation par fauche à partir du 25 juin	301 € / ha



Les contrats

Type d'habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant de l'aide
Haies	MAEIPL LOAM HA2	Entretien des haies sur deux faces	0,34 € / ml
Arbres têtards	MAEIPL LOAM AR1	Entretien des arbres têtards	3,47 € / arbre
Ripisylves	MAEIPL LOAM RI1	Entretien de la ripisylve	0,99 € / ml
Friches	MAEIPL LOAM BR1	Ouverture de milieux embroussaillés	310 € / ha
Mares	MAEIPL LOAM MA1	Entretien de mares	95,54 € / mare



Bilan 2007 et 2008

(contrats Maine et Loire)

	mesures	dossiers	ha	Budget
MAE surfaceutiques	PL LOAM PH1	24	426	319827
	PL LOAM PH2	12	101	140765
	PL LOAM RA1	1	6	9300
			533	469892
MAE linéaires	PL LOAM AR1	8	691	11989
	PL LOAM HA1	5	4788	8140
	PL LOAM HA2	3	4097	3892
	PL LOAM RI1	1	1100	3190
		30		27211

En surface, près de 70 % des parcelles en herbe sont engagées



Les points de questionnements

- Non adaptation des mesures : moindre intérêt pour les mesures linéaires (têtards?), pas de mesure îles
- Financement de l'élaboration du projet et de son animation (circulaire du 25 mars 2009?)
- Difficulté pour l'animateur de connaître tous les dossiers
- Problème de calendrier pour la validation des engagements, Pas de représentation en CRAE
- Complexité pour les zones inter-régionales
- Procédure pour l'exonération de TFNB ?
- Quid du suivi cartographique ?
- Points positifs : simplicité, stabilité



Plan

- Historique de la « **Charte Natura 2000** »
- Présentation des recommandations et engagements proposés pour le site,
- Intérêts et limites



Calendrier

A partir de fin 2007 : Lancement du cadrage régional par la DIREN Pays de la Loire

2007-2008 :

- Coopération des acteurs de l'environnement des Pays de la Loire
- Elaboration d'un guide méthodologique par BIOTOPE

Mars 2008 : Edition du “guide Régional de la Charte Natura 2000 des Pays de la Loire »





Calendrier

Sur le site :

- **La réflexion dès fin 2007, en collaboration avec BIOTOPE**
- **25 juin 2008 : Un “Groupe Charte” fixe le contenu actuel.**
- **11 Février 2009 : Validation en COPIL.**
- **Rencontre de propriétaires : Dès 2008.**
→ **4 propriétaires rencontrés**





Engagements et recommandations

Les recommandations :

Générales

- Code de « Bonnes pratiques »,
 - Rôle de sensibilisation
 - Privilégie le conseil et la communication
- Non soumis à contrôle.

Les engagements :

Généraux ou « zonés »,
Soumis à contrôle.





Recommandations générales (1)

- Information :
 - du signataire sur les **enjeux environnementaux**,
 - de l'animateur des éventuelles **dégradations écologiques**.

- Accès au site pour **inventaires** ou **sensibilisation**,

- **Faire évoluer les pratiques individuelles** vers un plus grand respect environnemental du site



Engagements généraux

- **Expertise scientifique**
(favoriser l'intervention des scientifiques, respect de la réglementation),
- **Protection des habitats et des espèces**
(pas de destruction, gestion des déchets, pas d'éclairage, pas de prélèvement de matériaux...),
- **Lutte contre les espèces invasives,**
- **Manifestations**
(limiter le nombre, éviter certaines dates, prévenir la structure animatrice en cas de manifestations de plus de 20 pers.),
- **Information des tiers** des engagements pris.



Engagements zonés

Milieux aquatiques :

Maintien d'une **zone tampon sans produit phytosanitaire dans un rayon de 10 m** des boires et bras secondaires

Milieux ripariaux :

Limiter au maximum l'intervention humaine sur les mégaphorbiaies

Si présence avérée de **gîtes de Castors** sur la parcelle, **veiller à leur préservation**

Milieux exondés :

Limiter l'accès des animaux d'élevage aux berges



Engagements zonés

Milieux prairiaux :

Garantir la préservation des prairies : éviter boisement, retournement, abandon, mise en culture...

Milieux boisés

Favoriser la diversité des essences,

Conserver les arbres morts

Semis par poquet, pas de labour

Favoriser gites à castor si présence avérée

Cavités à Chiroptères

Maintenir en état les grottes

Limiter l'accès

Pas d'exploitation du calcaire

Pas d'éclairage à proximité

Signaler tout travaux



Engagements pour les autres activités

Transport électrique :

- Mise en place de protection pour les oiseaux

Entretien de l'espace public :

- Gestion différenciée
- Charte de bonnes pratiques

Activités de Loisirs :

- Charte de bonnes pratiques



Intérêts et Limites

- Un outil incitatif,
- De nouveaux destinataires, jusqu'alors peu impliqués dans la démarche
- Permet une communication à plus grande échelle
- Un outil souple



Intérêts et Limites

- Mais un outil nouveau, donc....
 - Peu de retour....
 - Un flou juridique concernant l'exonération
 - Peu incitatif dans certains cas (propriétaires de cavités)
 - Une élaboration difficile pour des résultats parfois discutables



La Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau



Merci de votre attention...